

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19/07/2021

Pour accélérer la transformation du numérique en santé, l'Agence du Numérique en Santé se transforme

Une nouvelle ambition pour l'ANS

A l'Agence du Numérique en Santé, nous accompagnons la transformation numérique du système de santé aux côtés de tous les acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés, qu'ils interviennent dans le secteur sanitaire, le social ou le médico-social, et qu'il s'agisse de professionnels ou d'usagers.

Être l'accélérateur institutionnel reconnu de la santé numérique, en France comme en Europe, telle est notre raison d'être.

Mandatée par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS) pour mettre en œuvre les orientations dédiées au secteur de la santé et du médico-social, l'ANS s'oriente autour de 4 rôles :

- **Rôle de régulateur** : nous améliorons la performance numérique grâce à des règles communes de régulation et d'échanges
- **Rôle d'opérateur** : nous concevons les grands e-programmes nationaux pour un service public de santé efficace et solidaire
- **Rôles de promoteur et de « valorisateur »** : nous stimulons, accompagnons, et évaluons pour porter toutes les initiatives de e-santé

Une organisation au service de la transformation

Pour devenir un acteur incontournable de la e-santé, nous avons élargi et consolidé nos missions, avec une nouvelle organisation, plus lisible et moins segmentée.

Récemment en place, elle offre une vision claire et partagée qui fédère toutes nos équipes autour de notre ambition. Cette nouvelle organisation répond à 4 enjeux forts :

- **Transversalité** : l'ANS harmonise sa politique globale et mutualise les compétences pour gagner en efficacité et en qualité dans ses projets
- **Spécialisation et Homogénéisation** : les missions de l'ANS sont réparties de manière homogène, chaque équipe est spécialisée. L'organisation gagne en cohérence et incarne l'ambition stratégique de l'Agence.
- **Orientation client** : l'ANS est à l'écoute de ses clients pour dynamiser et accompagner les projets de santé numérique. Elle prend mieux en compte les besoins des usagers pour améliorer ses services.
- **Légitimité** : l'ANS s'implique toujours plus dans l'écosystème industriel, elle parfait sa connaissance des activités et des projets locaux. Les normes et standards qu'elle construit avec l'ensemble des acteurs sont opposables.

Une gouvernance claire et transversale

Cette gouvernance répond aux nouvelles missions de l'ANS en intégrant notamment au sein de notre conseil d'administration les GRADeS* et les ARS. L'agence embarque ainsi les acteurs en région pour être au plus proche des réalités et exigences du terrain.

Les membres de l'ANS sont ainsi répartis en **3 collèges** :

- les membres fondateurs : l'Etat représenté par le service chargé du numérique en santé, la Cnam, la CNSA
- les ARS
- les GRADeS

L'**assemblée générale** de l'Agence du Numérique en Santé est garante de la politique générale de l'Agence.

Le **conseil d'administration** est composé des représentants des membres du collège des fondateurs, d'un représentant pour le collège des ARS et d'un représentant pour le collège des GRADeS désignés par ceux-ci, et du président du groupement, le Docteur Jacques Lucas, qui en assure la présidence.

Plusieurs organes consultatifs ont été mis en place pour co construire tous les grands projets : comités industriels, comité Professionnels de santé, comité territoires... Ces organes donnent des avis sur les orientations générales, les spécifications envisagées par l'Agence et les produits et services mis à disposition.

Un comité de direction renouvelé

Sous l'impulsion de notre directrice, Annie PREVOT, l'organisation de l'Agence du Numérique en Santé a été totalement renouvelée.

L'organisation est constituée de :

- La **Direction Expertise, Innovation et International** anime un domaine d'expertise large autour de l'interopérabilité, de la sécurité et des échanges. Elle participe à la mise en place d'une démarche globale auprès des industriels de l'écosystème avec des offres autour de la co- construction, l'accompagnement, le référencement, et même les audits. Son directeur, **Marc Loutrel**, a construit sa carrière à l'international dans le domaine de la cyberdéfense et de la cybersécurité et piloté des équipes expérimentées réparties sur plusieurs continents. Il porte aujourd'hui ses ambitions au sein de l'Agence du Numérique en Santé.
- La **Direction des Opérations de services numériques** assure l'ensemble du cycle de vie des projets, la mutualisation avec les partenaires institutionnels et territoriaux et l'aide au déploiement opérationnel des projets sur le terrain. **Laurent Joubert**, son directeur, a pu mettre à profit ses compétences dans les domaines privés comme publics, d'abord comme directeur des opérations au sein d'une entreprise spécialisée en logiciels libres, puis à la Direction Interministérielle du Numérique en charge du département Conseil et Maîtrise des risques. Il apporte désormais son expérience au sein de l'ANS pour piloter les équipes de direction opérations et optimiser la réalisation et le maintien en conditions opérationnelles des programmes IT.
- La **Direction Territoires et Expérience clients** œuvre au déploiement des services et l'accompagnement des territoires et de l'écosystème afin d'améliorer les usages et de redéfinir les services avec une approche client plus poussée. Les domaines de l'IT et de l'accompagnement ont façonné le parcours professionnel de **Claire Lenain**, sa directrice. Elle a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur des systèmes d'information pour le privé. Et c'est en rejoignant le GIP-CPS et tant que co-pilote du programme d'accompagnement des établissements au renforcement de la sécurité via la CPS, qu'elle s'est aguerrie dans le domaine de la santé.
- La **Direction Pilotage et Efficience** pilote les projets de l'ANS et les dispositifs de contrôle interne et d'amélioration continue. Après de nombreuses années dans le conseil en systèmes d'information au sein de cabinet, **Jean-François Baumann**, son directeur, s'oriente dans les domaines des assurances-mutualistes pour piloter les projets stratégiques et accélérer la transformation. C'est donc tout

naturellement qu'il met à profit son expérience à l'Agence du Numérique en Santé.

- Le **Secrétariat général** réunit l'ensemble des fonctions support pour une meilleure gestion et cohérence en particulier d'une gestion financière et des ressources humaines harmonisée. Le secrétariat général est dirigé par **Albert Allo**. Pluridisciplinaire, le secrétaire général a débuté sa carrière en tant que chef d'orchestre des budgets à Bercy puis conseiller financier et enfin en charge de la lutte contre la fraude fiscale. Il a notamment mis ses compétences au service de la mission permanente de la France à l'ONU durant 2 ans.
- La **Direction de la communication** assure la promotion et informe, en interne comme en externe, sur les missions et les programmes de l'ANS. Elle porte le nouveau projet de l'Agence. Et plus largement, elle contribue à la compréhension et la valorisation des enjeux de la e-santé en France. Fort d'une expérience tout-terrain et de nombreuses années d'expériences dans le secteur privé comme public, **David Petauton**, aguerri aux enjeux des grands projets publics, prend la tête de la direction de la communication à l'Agence du Numérique en mai 2021.

Parce que la transformation commence ici, avec vous

En savoir Plus : <https://esante.gouv.fr/ans/qui-sommes-nous>

Contact RP : Julie Messier, 06 16 89 59 83 – julie.messier@esante.gouv.fr

**GRADEs : Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé*